Image not found or type unknown

Garde enfants jour férié

Par **Rom8859**, le **03/04/2022** à **19:29**

Bonjour j' ai mes enfants pour les vacances la première semaine du dimanche 10 avril au 17 avril 2022 suite à un jugement . La question est vu que le lundi 18 avril 2022 est férié est ce que je dois ramener mes enfants le dimanche soir ou le lundi soir ??

Cordialement.

Merci d avance d une réponse fiable.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés